

Rapport d'audit de verification d'action corrective (CVA)

Nom de l'organisme:	HEVECAM S.A.
Code de certificat:	NC-LS-035432
Date du rapport final:	10 juin 2021

I. PROCESSUS D'AUDIT

Auditeurs, qualifications:	<p>Paul Alain ESSOUNGA, <i>Auditeur Principal</i></p> <p>Est un ingénieur forestier camerounais avec une expérience dans des entreprises d'exploitation forestière au Cameroun où il a travaillé comme gestionnaire des Unités Forestières d'Aménagement (UFA) et comme auditeur interne pour préparer les entreprises à des audits externes de certification (OLB et FSC).</p> <p>Paul Alain est également un auditeur FSC FM et CoC depuis de nombreuses années. Il a été membre d'équipe d'audits au Cameroun, Congo et au Gabon depuis plus de 6 ans pour le compte de Rainforest Alliance et NEPCon.</p> <p>Paul Alain a été auditeur pour la certification Vérification of Legal Conformity (VLC) qui est un certificat privé de légalité délivré par Rainforest Alliance pour les entreprises de gestion forestière. Il a été membre d'équipes d'audits pour cette certification au Cameroun et en République du Congo. Il est actuellement Lead Auditor pour la certification LegalSource de NEPCon pour laquelle il a été responsable d'audit au Gabon, au Congo, en RDC et au Cameroun.</p>
Date d'audit:	19 Avril 2021
Type de CVA:	Bureau <input checked="" type="checkbox"/> Visite terrain <input type="checkbox"/> Emplacement(s): Click here to enter text.
Résumé du déroulement de l'audit:	<p>L'audit de vérification des Non conformités Majeures émises lors de l'audit annuel 2020 d'HEVECAM s'est déroulé entièrement en ligne dans la journée du 19 Avril 2021.</p> <p>Avant la réunion d'ouverture, les documents justificatifs permettant de lever les RNC Majeurs à évaluer ont été mis à la disposition de l'auditeur.</p> <p>La réunion d'ouverture a eu lieu dans la matinée du 19 Avril 2021 à travers l'application Skype, suivie d'échange avec les représentants de l'entreprise pour permettre une bonne compréhension des documents présentés.</p> <p>Dans l'après-midi du 19 avril 2021 a eu lieu la réunion de clôture en présence des représentants de l'entreprise toujours à travers l'application Skype.</p>

Changement dans la portée du certificat depuis le dernier audit:	Aucun changement survenu dans la portée du certificat depuis le dernier audit
--	---

II. ÉVALUATION DU RAPPORT DE NON- CONFORMITÉ (NCR)

[Coller les NCR complets applicables à cette CVA]

# de non-conformité :	02/19	
Classement de la non-conformité :	MAJEURE <input checked="" type="checkbox"/>	Mineure <input type="checkbox"/>
Norme & Exigence	LegalSource Standard (LS-02) v2.0, Annexe 1, 1.3 (indicateur 1.3.1) : La norme exige l'existence d'un plan d'aménagement approuvé préalablement au prélèvement de la ressource.	
Description de la non-conformité :		
<p><u>Constat 2019 :</u></p> <p>Dans le cadre de ses opérations forestières sur la concession de Niété, la société HEVECAM SA a sollicité et obtenu la création d'une Forêt de Particuliers FP N° 09 03 001 dans l'Arrondissement de Niété.</p> <p>Cette Forêt de Particuliers est contenue dans la concession de Niété. Conformément aux exigences légales, un Plan Simple de Gestion a été élaboré et soumis à l'Administration Forestière pour approbation le 28 Décembre 2018.</p> <p>Toutes les activités forestières liées à la récolte de pieds d'hévéa sénescents devront se faire conformément aux dispositions du Plan Simple de Gestion.</p> <p>Toutefois, au moment de l'audit, malgré le dépôt du document auprès des services du Ministère des Forêts et de la Faune, aucune approbation officielle du Plan Simple de Gestion de la Forêt de Particuliers FP N° 09 03 001 n'était disponible.</p> <p><u>Constat 2020 :</u></p> <p>En vue de se conformer aux exigences légales relatives à la disponibilité d'un plan d'aménagement approuvé préalablement aux opérations de récolte, HEVECAM SA a élaboré conformément aux dispositions de la loi 94/01 du 20 janvier 1994 Portant régime des forêts, de la faune et de la pêche au Cameroun, un Plan Simple de Gestion pour décrire les activités forestières prévues dans la Forêt de Particuliers N° FP 09 03 001.</p> <p>Ce plan de gestion a effectivement été déposé auprès des services du MINFOF mais n'a pas reçu d'approbation formelle à ce jour. Le RNC devient Majeur pour cet audit.</p>		
Requête d'action corrective :	L'organisation devra mettre en œuvre des mesures correctives pour démontrer la conformité avec les exigences décrites ci-dessus. Les actions correctives efficaces permettent de corriger la non-conformité spécifique décrite dans le constat, permettent d'éliminer la cause racine et de prévenir la récurrence de la non-conformité.	
Délai de conformité	Dans les 03 mois suivant la date de finalisation du rapport	

<p>Preuves fournies par l'Organisation :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation de conformité de la carte forestière de la Forêt de Particuliers N° 09 03 001 (Attestation N° 0754/AC/MINFOF/SETAT/SG/DF/SDIAF/SC/NTC du 11 Mars 2021) ; - Attestation de mesure de superficie N° 0081/AMS/MINRESI/INC/DG/DP/SDCD/SCDT du 24 février 2021 des parcelles prévues pour être récoltées en 2021 ; - Certificat de matérialisation des limites N° 00790/CML/MINFOF/DRSU/SRF/NLC du 16 Avril 2021 des parcelles prévues pour être récoltées en 2021 ; - Fiche de vérification des inventaires d'exploitation des parcelles d'abattage de 2021 dans la Forêt de Particuliers N° 09 03 001 ; - Plan Simple de Gestion de la Forêt de Particuliers N° 09 03 001 (version de Novembre 2020) ; - Note de Service N° 00116/NS/MINFOF/DRSU/SRF du 20 janvier 2021 portant création par le Délégué régional MINFOF du Sud d'une commission d'approbation du Plan Simple de gestion de la Forêt de Particuliers N° 09 03 001 d'HEVECAM SA ; - Liste de présence des travaux de la commission d'approbation du Plan Simple de Gestion de la Forêt de Particuliers N° 09 03 001 d'HEVECAM SA le 02 Février 2021 ; - Procès-Verbal de la commission de validation du Plan Simple de Gestion de la Forêt de Particuliers N° 09 03 001 d'HEVECAM (PV N° 0007/PV/MINFOF/DRSU/ SRF/NLC du 02 février 2021) ; - Décharge par la Délégation régionale du Sud du MINFOF de la demande d'approbation du Plan Simple de Gestion de la Forêt de Particuliers N° 09 03 001. - Lettre N° 01117/L/MINFOF/DRSU/SRF
<p>Constats suite à l'évaluation des preuves :</p>	<p>HEVECAM SA a présenté aux auditeurs les documents concernant l'évolution du processus d'approbation du Plan Simple de Gestion (PSG) de la Forêt de Particuliers FP N° 09 03 001 superposée à la concession HEVECAM de Niété.</p> <p>En réponse aux exigences légales contenues dans le code forestier en vigueur (Loi 94/01 du 20 Janvier 1994), HEVECAM SA a obtenu du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) la création de la Forêt de Particuliers FP N° 09 03 001 au sein de laquelle les pieds d'hévéa sénescents seront prélevés en vue de leur transformation en copeaux d'hévéa.</p> <p>Conformément à l'article 39 de la section II du code forestier traitant des forêts de particulier, le Plan Simple de Gestion (PSG) d'une Forêt de particuliers doit être approuvé préalablement à la récolte de la ressource ligneuse.</p> <p>Pour répondre à cette exigence légale, HEVECAM SA a mobilisé un consultant qui a élaboré le PSG en question qui a par la suite été transmis aux services compétents du MINFOF pour examen et approbation éventuelle.</p> <p>Suite à la réception de ce PSG, le Délégué Régional du MINFOF pour le Sud a créé une commission chargée de son examen.</p>

	<p>Cette commission est composée de représentants du MINFOF au niveau Régional et central ainsi que le Maire de la Commune de Niété où est localisé le titre forestier, un représentant du Ministère de l'Agriculture et un représentant du Ministère de l'Environnement.</p> <p>Ladite commission a effectivement tenu ses travaux le 02 février 2021, et a émis quelques recommandations sur le document présenté par HEVECAM SA avec un délai d'un (01) mois pour le dépôt du document révisé à la Délégation régionale du MINFOF du Sud (voir Procès-verbal N° 0007/PV/MINFOF/DRSU/ SRF/NLC du 02 février 2021).</p> <p>Au moment de l'audit, le document révisé n'avait pas encore été transmis aux services du MINFOF comme recommandé par le Procès-verbal cité ci-dessus qui a sanctionné les travaux.</p> <p>Peu de temps après l'audit et avant la finalisation du rapport, HEVECAM SA a obtenu de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud, service technique compétent du Ministère des Forêts et de la Faune, l'approbation du Plan Simple de Gestion de la Forêt de Particuliers N° 09 03 001.</p> <p>Cette approbation officielle actée par la lettre N° 01117/L/MINFOF/DRSU/SRF du 1^{er} Juin 2021 permet de clôturer le RNC.</p>
Statut du RNC :	FERMÉ
Commentaires (facultatifs) :	

# de non-conformité :	08/20	
Classement de la non-conformité :	MAJEURE <input checked="" type="checkbox"/>	Mineure <input type="checkbox"/>
Norme & Exigence	LegalSource Standard (LS-02) v2.1, Annexe E, LegalSource due Diligence Checklist Critères 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 9.5, 9.6 Section I Chain of custody Critères 6.1 et 6.2 : La norme demande que l'entreprise élabore une procédure d'usage de la marque LegalSource.	
Description de la non-conformité :		
<u>Constat 2020 :</u>	HEVECAM SA est titulaire d'un certificat LegalSource depuis l'année 2019. Les seuls produits couverts par la portée de son certificat sont les pieds d'hévéa sénescents abattus lors du renouvellement des plantations. Depuis sa certification, l'entreprise est autorisée à utiliser les marques de commerce LegalSource sur les documents de facturation et de transport.	

# de non-conformité :	08/20	
Classement de la non-conformité :	MAJEURE <input checked="" type="checkbox"/>	Mineure <input type="checkbox"/>
Norme & Exigence	<p>LegalSource Standard (LS-02) v2.1, Annexe E, LegalSource due Diligence Checklist Critères 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 9.5, 9.6</p> <p>Section I Chain of custody Critères 6.1 et 6.2 : La norme demande que l'entreprise élabore une procédure d'usage de la marque LegalSource.</p>	
<p>Toutefois, HEVECAM SA n'a pas élaboré de procédure d'usage de la marque. Cela constitue une exigence de la norme même si l'entreprise n'a pas vendu de produit certifié depuis l'obtention de sa certification.</p>		
Requête d'action corrective :	<p>L'organisation devra mettre en œuvre des mesures correctives pour démontrer la conformité avec les exigences décrites ci-dessus. Les actions correctives efficaces se permettent de corriger la non-conformité spécifique décrite dans le constat, permettent d'éliminer la cause racine et de prévenir la récurrence de la non-conformité.</p>	
Délai de conformité	Dans les 03 mois suivant la date de finalisation du rapport	
Preuves fournies par l'Organisation :	Instruction de travail (IT-01) pour l'usage de la marque de commerce LegalSource	
Constats suite à l'évaluation des preuves :	<p>Suite à l'émission du RNC 08/20 relatif à l'absence d'une procédure d'usage de la marque LegalSource lors de l'audit annuel 2020, HEVECAM SA a élaboré et diffusé auprès de son personnel, une instruction de travail pour l'usage de la marque LegalSource (IT-01).</p> <p>La consultation de ce document a permis aux auditeurs de constater qu'il couvre les exigences liées à l'utilisation de la marque de commerce et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La nécessité de soumettre toute utilisation de la marque à l'approbation de Preferred By Nature ; - Les règles encadrant l'utilisation du logo et du numéro de certificat sur les documents promotionnels et autres supports. <p>Cette instruction de travail définit les conditions d'usage de la marque de commerce LegalSource sur les documents et autres outils promotionnels d'HEVECAM SA.</p> <p>Le personnel de l'entreprise a été sensibilisé sur cette nouvelle instruction de travail. De nouvelles sensibilisations sont prévues dès le démarrage de la récupération des vieux pieds d'hévéa afin de s'assurer que le personnel impliqué dans la production, la manipulation et la vente des produits couverts par le certificat LegalSource maîtrise les règles d'utilisation de la marque de commerce LegalSource.</p> <p>Les mesures correctives mises en œuvre permettent de fermer la non-conformité.</p>	
Statut du RNC :	FERMÉ	

# de non-conformité :	08/20	
Classement de la non-conformité :	MAJEURE <input checked="" type="checkbox"/>	Mineure <input type="checkbox"/>
Norme & Exigence	LegalSource Standard (LS-02) v2.1, Annexe E, LegalSource due Diligence Checklist Critères 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 9.5, 9.6 Section I Chain of custody Critères 6.1 et 6.2 : La norme demande que l'entreprise élabore une procédure d'usage de la marque LegalSource.	
Commentaires (facultatifs) :		

III. CONCLUSIONS

NCRs fermé(s):	<input checked="" type="checkbox"/> Pas de suivi requis
	<input type="checkbox"/> NCR(s) fermé(s) et nouveau(x) NCR(s) émis voir la section IV
NCRs ouvert(s):	<input type="checkbox"/> Certification/Validation/Vérification non approuvée; conformité avec NCR(s) requise
	<input type="checkbox"/> NCR(s) majeur(s) non fermé(s); suspension de la certification / verification
	<input type="checkbox"/> NCR(s) mineur(s) passant à majeur(s); voir section IV
	<input type="checkbox"/> Nouveau NCR(s) émis, voir section IV
Commentaires/ Actions de suivi pour le prochain audit:	Click here to enter text.

IV. NCRs OUVERT(s)

NCR nouvellement émis ou mis à niveau:

V. APPROBATION DU RAPPORT D'AUDIT

Remarque: un processus formel d'examen et d'approbation des rapports (RRA) conduit par un examinateur indépendant et autorisé est requis lorsque l'AVC aboutit à la délivrance d'un certificat / vérification / validation ou à une suspension / résiliation, ou lorsqu'il y a un changement significatif dans la portée. Dans tous les autres cas, le rapport peut être approuvé avec la deuxième case ci-dessous par un réviseur RRA autorisé qui peut être l'auditeur CVA.

Reportez-vous à un enregistrement RRA distinct dans NEPCon Salesforce

Rapport approuvé au moyen de cette case à cocher

Approuvé par: [Click here to enter text.](#)

Date: [Click here to enter text.](#)

Salesforce a été complété avec les fichiers applicables téléchargés et est mis à jour en fonction des modifications apportées aux détails de l'organisation ou à d'autres domaines pertinents pour le CVA.